

AXES D'INTERVENTION ET PLAN D'ACTION 2016-2021

En adoptant ce plan d'action, la Municipalité de Lanoraie réitère son engagement envers le mieux-être des familles et des aînés, et ce, par l'intégration de cette dimension dans la planification, la réalisation et la prise de décision relatives à ses interventions. Elle veut aussi assurer un leadership dans son milieu afin d'encourager les organismes et les familles à prendre part activement à la mise en œuvre de cette programmation, dont le succès repose sur la concertation et le partenariat.

TABLEAU 77
PLAN D'ACTION 2016-2021

Axes d'intervention	Constats	Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Début
Loisirs, culture et vie communautaire	L'offre en loisirs pourrait être améliorée pour correspondre aux besoins de tous les groupes d'âge.	Améliorer la diversité de l'offre en loisirs et l'état des infrastructures.	Élaborer un plan directeur des parcs et espaces verts.*	Municipalité (Service des loisirs et de la culture et Service d'urbanisme).	2017
			Ajouter au programme des activités culturelles et de loisir, des cours et des activités destinés aux enfants de moins de 5 ans.	Municipalité (Service des loisirs et de la culture).	2016
			Agrandir la bibliothèque.	Municipalité (Service des loisirs et de la culture).	2019
		Améliorer l'offre d'activités intergénérationnelles.	Créer un lieu de rassemblement pour tous.	Municipalité (Service des loisirs et de la culture) et Maison des Jeunes.	2018
			Déménager la Maison des Jeunes au centre sportif et y organiser des activités.	Municipalité (Service des loisirs et de la culture).	2018
Santé, sécurité et prévention	Le sentiment d'insécurité est présent dans certains lieux publics (parcs, cœur du village, routes, voies cyclables).	Augmenter le sentiment de sécurité dans les différents lieux publics.	Ajouter de la signalisation afin de réduire la vitesse des automobiles sur le chemin de Joliette, sur le rang du Cavreau de même que sur les rues Faust, Louise et des Navigateurs.	Municipalité (direction générale) et ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.	2017
			Demander à la Sûreté du Québec d'augmenter la surveillance policière.	Municipalité (direction générale).	2016
			Réduire la vitesse sur le chemin de Joliette.	Municipalité (direction générale) et ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.	2016
			Aménager des trottoirs sur la rue Notre-Dame.	Municipalité (Service d'urbanisme).	2017

Axes d'intervention	Constats	Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Début
Santé, sécurité et prévention (suite)	Le sentiment d'insécurité est présent dans certains lieux publics (parcs, cœur du village, routes, voies cyclables).	Augmenter le sentiment de sécurité dans les différents lieux publics.	Ajouter des passages pour piétons sur la rue Notre-Dame et sur le chemin de Joliette (face à la pharmacie).	Municipalité (Service d'urbanisme) et ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.	2016
			Réaliser des ateliers d'information auprès des enfants et des aînés sur le taxage, la violence et l'intimidation.	Municipalité (Service des loisirs et de la culture) et Sûreté du Québec.	2017
			Ajouter des lampadaires dans les quartiers résidentiels qui en sont dépourvus.	Municipalité (Service des travaux publics et Service d'urbanisme).	2016
			Améliorer l'éclairage sur le chemin de Joliette (près de la piste de BMX) et sur la rue Notre-Dame.	Municipalité (Service des travaux publics et Service d'urbanisme).	2018
Habitation, environnement et urbanisme	Il y a un manque de loyers à prix modique, tant pour les familles que pour les aînés autonomes.	Pallier au manque de logements à prix modique.	Assurer une présence sur le comité de l'OMH pour le logement social.	Municipalité (conseil municipal).	En continu
Participation citoyenne	La coopération et le dialogue entre la Municipalité et les citoyens doivent être maintenus.	Maintenir la communication entre la Municipalité et les citoyens.	Instaurer un comité jeunesse.	Municipalité (conseil municipal) et école primaire La Source d'Autray.	2017
			Continuer d'encourager la participation citoyenne, notamment par des consultations régulières.	Municipalité (conseil municipal).	En continu
			Allouer un budget au comité de la Politique de la famille et des aînés.	Municipalité (conseil municipal).	2016
Mécanisme de suivi	Un mécanisme de suivi doit être instauré pour assurer l'application du plan d'action.	Réaliser le plan d'action en misant sur la concertation des responsables et partenaires ciblés.	Déterminer la personne de la Municipalité responsable de convoquer et animer les réunions du comité de la Politique de la famille et des aînés, en plus d'effectuer les suivis nécessaires et la prise de notes.	Municipalité (Service des loisirs et de la culture).	2016
			Déterminer la personne responsable des questions familiales au sein du conseil municipal.	Municipalité (conseil municipal).	2016

Axes d'intervention	Constats	Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Début
Mécanisme de suivi (suite)	Un mécanisme de suivi doit être instauré pour assurer l'application du plan d'action.	Réaliser le plan d'action en misant sur la concertation des responsables et partenaires ciblés.	Adopter le mandat du comité de la Politique de la famille et des aînés.	Municipalité (conseil municipal) et comité de la Politique de la famille et des aînés.	2016
			Faire un bilan six fois par année pour évaluer l'état d'avancement des actions prévues.	Comité de la Politique de la famille et des aînés.	En continu
			Définir et mettre en application une grille de suivi du plan d'action.	Comité de la Politique de la famille et des aînés.	2016
			Élaborer et mettre en application un plan de communication.	Municipalité (Service des loisirs et de la culture et agente de communication).	2016

*Plan directeur des parcs et espaces verts

Afin d'adapter les parcs au profil sociodémographique de la population lanoroise caractérisée notamment par l'arrivée de nouveaux citoyens et le vieillissement de la population, un plan directeur des parcs et espaces verts sera réalisé. Il s'agira d'un instrument de planification utile aux décideurs pour la gestion de projets avec une vision commune. Cette vision s'appuiera sur des constats relevés dans le cadre d'analyses concrètes sur le territoire.

Le plan directeur des parcs et espaces verts tracera un portrait du territoire par une analyse des parcs incluant l'étude de la desserte actuelle, l'appréciation des installations et l'observation des tendances urbanistiques du territoire et les problématiques. Le plan directeur des parcs et espaces verts établira des lignes directrices pour orienter les futurs investissements et recommandera des interventions concrètes sur une période déterminée.

MÉCANISME DE SUIVI

Le mécanisme de suivi du plan d'action de la Politique de la famille et des aînés, décrit dans les lignes qui suivent, est en vigueur pour la période 2016-2021.

1- Déterminer la personne de la Municipalité responsable de convoquer et animer les réunions du comité de la Politique de la famille et des aînés, en plus d'effectuer les suivis nécessaires et la prise de notes

Advenant le cas où cette personne devait quitter sa fonction, la Municipalité devra s'assurer de la remplacer et faire la transition complète du dossier.

2- Déterminer la personne responsable des questions familiales au sein du conseil municipal

Il est suggéré d'inclure à l'ordre du jour de chacune des séances du conseil municipal un point concernant le suivi du plan d'action de la Politique de la famille et des aînés, et ce, afin de s'assurer que les élus soient au fait du dossier.

3- Adopter le mandat du comité de la Politique de la famille et des aînés

- Participer à l'établissement des bases du processus consultatif.
- Nommer les besoins les plus criants pour en tirer des constats et proposer des pistes d'intervention permettant de répondre le plus justement possible aux aspirations de nos familles et de nos aînés.
- Assurer un suivi du plan d'action.

4- Faire un bilan six fois par année pour évaluer l'état d'avancement des actions prévues

- Déterminer et fixer au calendrier annuel les dates des rencontres visant à faire le bilan.
- Lors des rencontres visant à faire le bilan, il est possible d'inviter au besoin des partenaires ayant joué un rôle dans la mise en œuvre du plan d'action.

5- Définir et mettre en application une grille de suivi du plan d'action

La grille de suivi du plan d'action comportera les étapes et les moyens de réalisation de chacun des projets identifiés dans le plan d'action.

6- Élaborer et mettre en application un plan de communication

La personne de la Municipalité identifiée comme responsable des communications au sein du comité de la Politique de la famille et des aînés devra s'assurer de l'élaboration d'un plan de communication, du respect de son échéancier et devra faire le lien avec les acteurs identifiés au plan d'action. Cette personne travaillera en étroite collaboration avec l'agente de communication de la Municipalité.

CONCLUSION

La démarche de mise à jour de la Politique de la famille et des aînés a soulevé un vent d'enthousiasme tant à Lanoraie que chez les partenaires mobilisés autour d'elle. À travers un large processus de réflexion et de consultation, la Municipalité de Lanoraie s'est donnée, une fois de plus, l'occasion de questionner et de rencontrer ses citoyens, de faire le point sur leurs besoins et de prendre en considération les diverses mesures pouvant permettre d'y répondre. Éclairée par cette démarche, la Politique de la famille et des aînés se dote d'un outil de planification de nouvelles actions à réaliser au cours des cinq prochaines années, ce qui assurément permettra d'enrichir la qualité de vie de celles et de ceux qui habitent le territoire.

Cette politique adoptée par le conseil municipal le 4 juillet 2016 sera mise en application selon le plan d'action établi, et ce, en partenariat avec le milieu et principalement avec les organismes présents à Lanoraie. Le comité de la Politique de la famille et des aînés reste en place et a pour mandat principal d'exercer un suivi continué quant au déploiement du plan d'action. Le comité s'assurera donc de la mise en œuvre du plan et pourra l'adapter afin qu'il soit toujours en phase avec la réalité des familles et des aînés. La mission, les objectifs et les principes de la Politique de la famille et des aînés doivent demeurer en toile de fond des préoccupations et des décisions municipales.

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de cette politique et à tous ceux qui mettront la main à la pâte pour la concrétisation des initiatives visant l'amélioration du cadre de vie des familles, des aînés et de la jeunesse d'ici.



Nathalie Panneton
Chargée de projet